

Déviations 08/2022

Un aperçu des déviations du **21 février 2022** au **27 février 2022** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
21/02/2022	LUN	19/19	25/25R	0000-0029	Conditions météorologiques à l'aéroport.
			25/25R	0029-0600	Situation météorologique instable, vent 270° 16kts rafales 25kts, à 1.500 pieds 260° 37kts.
26/02/2022	SAM	25/25R	19/19	1457-1600	Wind 100°-150° 7-12kts.
		25/19,25R	19/19	1600-2300	Conditions météorologiques à l'aéroport.
		25L/25L	19/19	2300-0000	Vent à 500 pieds 120° 19kts.
27/02/2022	DIM	25L/25L	19/19	0000-0600	Prévision du vent à 1.000 pieds 120°-140° 15-20kts.
		25/19,25R	19/19	0600-0805	Suite.
			07L/07R	0805-1600	Vent 090° 6kts en augmentation. Vent en altitude 100°-130° 18-29kts.
		25/25R	07L/07R	1600-1754	Vent 130° 11kts rafales 16kts.
			19/19	1754-1940	Couché du soleil à 18H20 + vent 120° 7kts rafales 11kts.
			19/25R	1940-1957	Vent à 1.000 pieds 140° 19kts.

**Renseignements fournis à titre indicatif
sans aucune reconnaissance préjudiciable**

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles National

**Deze inlichtingen worden u
verstrekkt onder alle voorbehoud**

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de luchthaven Brussel Nationaal

